

SECRETARIAT GENERAL

BRUXELLES, le 24 novembre 1948

Monseigneur Ferd. PROSPERINI
Chanoine de Saint-Pierre
CITTA DEL VATICANO

Cher Monseigneur,

A ma grande honte, je constate que je vous dois toujours une réponse à votre bonne lettre du 6 octobre. C'est terrible de devoir toujours faire passer les choses professionnelles urgentes avant les plus agréables! Entretiens, vous aurez reçu j'espère le volume "LES CATHOLIQUES PARLENT DU CINEMA", très cordial hommage à notre cher ancien Vice-Président, et à notre actuel représentant auprès de la Commission Vaticane. Vous allez recevoir incessamment aussi le Procès-Verbal complet de la réunion de Venise.

Ceci m'amène à vous expliquer pourquoi, après mûre réflexion, nous ne vous avons pas envoyé d'invitation à cette réunion. Si vous n'aviez été que notre représentant à la Commission Vaticane, la chose eût été évidente, et nous vous aurions invité sans nulle hésitation. Mais vous étiez aussi, et surtout, à ce moment, notre Vice-président démissionnaire, appelé à être remplacé à cette réunion à la fois comme Délégué de l'Italie au Conseil Général, et comme membre du Comité Directeur. Il nous a semblé que votre position, ^{comme} celle du nouveau délégué, aurait été délicate et gênante, au moment de l'élection. La chose se compliquait d'un cas analogue en France, où M. Chassagne était appelé à être remplacé par M. Dewavrin; et là la situation était telle qu'il eût été tout à fait impossible de les mettre en présence dans de telles circonstances. C'est pourquoi, malgré tout le regret que nous en avons, sentimentalement parlant, nous avons jugé préférable de ne pas inviter les membres démissionnaires.

Soyez sûr, cher Monseigneur, que je n'ai jamais perdu de vue la question que vous souleviez dans votre lettre du 2 février, et que vous me rappelez dans celle-ci, de proposer votre admission dans le Comité Directeur à titre de représentant de l'O.C.I.C. dans la Commission Pontificale. Comme vous le supposez, cette admission n'est pas possible si l'on s'en tient aux Statuts. Par contre, votre présence à ce titre serait particulièrement indiquée dans le Conseil Général, qui peut précisément comprendre des "personnalités représentant d'autres domaines de l'Action Catholique"; c'est ainsi que la réunion de Venise vient d'admettre dans le Conseil Général, comme "membre à titre spécial", un délégué de UNDA, de PAX ROMANA M.I.I.C., de l'UNION INTERNATIONALE DES LIGUES FEMININES CATHOLIQUES, et de la JEUNESSE FEMININE CATHOLIQUE, et de l'INSTITUT INTERNATIONAL PRO DEO. Si nous n'avons pas proposé la "candidature" de la Commission Pontificale, c'est d'abord parce qu'il n'eût pas été convenable de la placer sur le même pied que les autres Internationales, et ensuite parce que nous avons appris que les Statuts de cette Commission sont encore en élaboration, et que nous souhaitons voir préciser à cette occasion, ^{à la Commission Pontificale} la posi-

tion de l'O.C.I.C. Vous verrez dans le Procès-Verbal que cette grave et délicate question a été abordée à Venise. Nous allons profiter de l'envoi du Procès-Verbal à S. Exc. Monseigneur Montini pour poser la question de façon plus précise, et nous osons espérer qu'il lui sera donné une suite favorable.

M Voilà brièvement expliquée, cher Monseigneur, notre attitude à votre égard qui a pu, j'en conviens, vous paraître un peu étrange. Je m'excuse encore une fois de ne pas vous avoir écrit plus tôt sur toutes ces questions, et j'espère que vous aurez la bonté de me le pardonner. La besogne journalière est terriblement aggravée ces temps-ci par la mise en route de la REVUE INTERNATIONALE DU CINEMA, dont nous allons sortir le premier numéro en janvier, malgré toutes les difficultés matérielles que vous devinez. Je vous joins un exemplaire de la circulaire envoyée récemment à ce sujet à tous les Centres nationaux et correspondants, afin de vous mettre plus complètement au courant.

Nous vous tiendrons naturellement au courant aussi de ce qui se décidera à Rome à notre sujet... à moins que vous n'en soyez informé avant nous!

Veuillez agréer, cher Monseigneur, l'assurance de mon affectueux respect in Christo.

Abbé J. Bernard
Président